

Randonnées en raquettes à neige une nouvelle échelle de cotations

Les raquettes à neige se pratiquent sur une large gamme de terrains enneigés : du terrain nordique plat ou vallonné loin des pentes à risque d'avalanche au terrain alpin visant un sommet ou empruntant une crête, sur lequel piolet et crampons doivent souvent remplacer les raquettes. Entre les deux, nos montagnes offrent des pentes modérées où les risques de chute et de déclenchement d'avalanches peuvent être anticipés par le choix de l'itinéraire et l'adaptation aux conditions nivologiques et humaines.

À cette gamme de terrains correspond une gamme de techniques de progression qui font diversement appel aux capacités physiques et aux compétences des encadrants et des participants.

L'échelle de cotations maintenant adoptée par le club (Voir page 15) reprend la cotation internationale mise

au point par le Club Alpin Suisse qui va de R1 à R6.

Elle présente un double avantage :

- d'être similaire à celle qui a été adoptée dans le club (de T1 à T6) pour les randonnées pédestres estivales ;
- d'objectiver les caractéristiques du terrain emprunté et les compétences attendues des participants.

Cette échelle est aussi utilisée de R1 à R5 par les sites collaboratifs tels que camptocamp¹ ou rando-marche² et constitue donc un bon outil de référence pour les encadrants qui proposent des collectives dans le club et les adhérents qui souhaitent y participer.

Concrètement, dans notre club, on retiendra aussi :

- qu'une sortie annoncée « Raquettes douces » relèvera exclusivement de R1 ou R2 et pourra se faire sans DVA sauf décision contraire de l'encadrant. Par contre toute sortie étiquetée R3 ou R4 devra obligatoirement demander le port du DVA
- que les niveaux R5 et R6 sont à considérer comme de l'alpinisme hivernal (de même qu'une sortie estivale cotée T6 relève de l'alpinisme).

L'échelle de cotation ne mentionne pas la dénivelée ni la distance. Ces informations peuvent être judicieusement ajoutées lors de la publication de la sortie.

Alain Birebent- Francis Borrell
Jean-Paul Vignon

1- : camptocamp.org/articles/239491/fr/aide-to-poguide-cotation-en-raquette#r1

2- : rando-marche.fr/_88181_2_les-cotations

Cotation raquette

L'échelle de cotation comprend **6 niveaux**, allant du circuit balisé au terrain raide et exposé faisant appel aux techniques de base de l'alpinisme.

R 1	Pentes faibles et balisage serré Itinéraire souvent tracé et bénéficiant d'un balisage spécifique rapproché. Terrain plat ou faible pente (maximum vers 20°), pas de risques de chute.	Exigences : Aucune, convient pour les raquettes non-techniques.	Exemples : Moucherotte depuis le stade de neige de Lans
R 2	Pentes faibles et pas de balisage Itinéraire sur pentes faibles (maximum vers 20°) ne nécessitant pas de progresser en lacets ni de faire de traversée sur flancs raides.	Exigences : avoir le pied assez sûr. Convient pour les raquettes non-techniques. Bonnes capacités d'orientation.	Exemples : Connest- La Peyrouse (Matheysine), depuis les Arnauds
R 3 et R 4	Pentes modérées à fortes Itinéraire sur pentes exigeantes nécessitant de progresser en lacets ou de traverser des flancs raides. Certains passages peuvent nécessiter de déchausser ou d'utiliser des couteaux en neige dure. ☛ A partir de 30° , le néophyte peut ressentir une importante appréhension face à la raideur de la pente, surtout à la descente. Un itinéraire comprenant ce genre de pente sera classé R 4 .	Exigences : avoir le pied sûr. Raquettes techniques nécessaires. Bonnes capacités d'orientation. Bonne expérience de la montagne.	Exemples : R3 : Cime de la Jasse départ de Prabert R4 : Grand Van (Belledonne)
R 5 et R 6	Pentes très fortes ou alpines Itinéraire sur pentes très fortes (passages à plus de 40° ou longues pentes au delà d'environ 35°), exposées aux chutes et aux plaques de glace fréquentes ou nécessitant l'utilisation de crampons, piolet ou corde pour franchir des difficultés tels qu'un couloir, une arête effilée et très exposée, une barre rocheuse à franchir... ☛ A partir de 35° , une longue pente sans obstacle particulier sera considérée comme très forte et l'itinéraire sera coté R5 ou R6. • Si les difficultés imposant une progression sans les raquettes sont longues ou constituent l'objectif principal, alors l'itinéraire devra être coté en tant qu'itinéraire d'alpinisme (R 6) et non comme itinéraire raquette, après avoir sélectionné l'activité adéquate. • Un itinéraire situé à la limite entre raquette et alpinisme pourra être affecté aux 2 activités.	Exigences : connaissance de base en alpinisme (course de neige). Raquettes techniques, crampons et corde. Bonnes capacités d'orientation. Bonne expérience de descente en pente fortes à très fortes et de la qualité de la neige nécessaire pour y aller.	Exemples : R5 : Dent de Crolles par le Pas de l'Ouille (Chartreuse), plus de 30°

Cotation et difficulté

« Il convient de rappeler la différence entre la cotation et la difficulté. La **cotation** représente une indication relative du niveau nécessaire pour réaliser une course dans des conditions normales. La **difficulté** effectivement rencontrée lors de la réalisation d'une sortie est liée à la cotation, mais elle doit être pondérée en fonction des conditions rencontrées (météo, enneigement et état de la neige, ...) et des niveaux physique et techniques des pratiquants. Contrairement à la cotation, constante pour un itinéraire donné, la difficulté peut donc varier considérablement d'un jour à l'autre. »
(source : camptocamp)